

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n°2022/09/20-07-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 20 septembre 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'éducation,

**Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

**Vu** l'avis favorable de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil académique en date du 15 septembre 2022,

**Considérant** les modifications nécessaires liées à l'universitarisation des formations de santé notamment,

### DECIDE :

**OBJET : Modification de l'offre de formation au titre de l'année universitaire 2022-2023**

Le Conseil d'administration approuve les demandes de modification des maquettes d'enseignement au titre de l'année universitaire 2022-2023, telles qu'annexées à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille le 20 septembre 2022,

**Eric BERTON,**  
Président d'Aix-Marseille Université





Modification de l'offre de formation pour 2022/2023

Avis favorable de la CFVU du 15 septembre 2022

Soumis à l'approbation du CA du 20 septembre 2022

Composante	Diplôme	Mention	Parcours	Variations HETD	Argumentation	Modification intitulé UE et/ou ECU	Modification crédits et/ou recomposition UE	Suppression/ Création UE	Modification volume horaire UE
FDSP	Licence	Droit	Licence Droit		Dans le cadre de la convention de partenariat IIRU AMU et le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, création en L3 pour les seuls étudiants de Mayotte, d'un enseignement de 30 heures de cours magistraux sur le droit des Outre-mer. Il est intégré à l'UE 5 "Compétences complémentaires" en tant que second élément constitutif de cette UE			X	
IMP/PT	Master	Direction de projets ou établissements culturels	Management et droit des organisations et des manifestations culturelles (MDO/MC) Administration des institutions culturelles (AIC) (FEG) Politique culturelle et mécénat (PCM) / (EP)	- 16,5	Dans le cadre de l'AP 2022-2023 "Transformation de la formation par la recherche", ajout de 12 heures de cours magistraux au premier semestre dans l'ECUE "Application transversale : Podcast de la chaire OTACC - conception" (+13 HETD) Cette demande de modification intervient en complément de celles présentées à la CFVU du 5 mai 2022				X
SCIENCES	Licence	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	- Mathématiques et sciences sociales - Mathématiques et sciences sociales LAS - Mathématiques et économie (LAS) (externe) - Mathématiques et économie LAS (interne)	0,0	Aménagement de la formation en lien avec la réforme de l'accès aux études de santé : pour l'intégration partielle des crédits de la mineure santé dans la maquette, le nombre de crédits affectés à l'UE d'anglais en L2 semestre 4 accès santé est ramené de 3 à 2 ECTS		X		
SCIENCES	Licence	Mathématiques, physique, chimie, informatique	- Mathématiques, physique, chimie, informatique Parcours renforcé : Mathématiques, physique, chimie, informatique	- 1 078,0	Pour l'UE de projet professionnel et scientifique du semestre 2, ajout des heures de pédagogie active non prises en compte lors de modification de cette UE présentée à la CFVU du 1er juin 2022 (+141,7 HETD)				X
SMP/PM	1ère année de 1er cycle	Parcours d'accès spécifique santé (PASS)		- 3 811,9	Modification de la maquette de cette formation avec : * la prise en compte de la mineure "Sciences infirmières" nouvellement proposée pour 2022-2023, * l'actualisation des mineures licence proposées par l'UR ALLSH			X	
SMP/PM	Diplôme d'Etat	Infirmier de bloc opératoire		+ 263,4	Suite à la parution de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, modification de la maquette de ce diplôme initialement présentée à la CFVU du 3 mars 2022 dans le cadre de l'expérimentation dans les formations de santé		X	X	X
SMP/PM	Diplôme d'Etat	Ergothérapeute		+ 145,6	Modification de volumes horaires et de la répartition HCM et HTD des UE sur les trois années du cursus				X
SMP/PM	Diplôme d'Etat	Masseur kinésithérapeute	1er cycle	+ 171,5	Modification de volumes horaires et de la répartition HCM et HTD de certaines UE				X

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022

SMPM	Diplôme d'Etat	Masseur kinésithérapeute	2nd cycle	-570	Modification de volumes horaires et de la répartition HCM et HTD de certaines UE					X
SMPM	Diplôme d'Etat	Pédicure - Podologue		+633,7	Modification de volumes horaires sur les trois années de ce diplôme pour prise en compte des heures de formation clinique réalisées à la clinique de l'Institut					X

274 - ANS ETUDES

1/1

Annexe à la délibération n°2022/06/21-15-CA approuvée lors du conseil d'administration du 20 septembre 2022